



LE GÉNIE : MOTEUR D'INNOVATION POUR LE QUÉBEC



Mémoire présenté dans le
cadre des consultations
prébudgétaires en vue du
budget 2026-2027

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

AXE 1 : ASSURER DES CONDITIONS STABLES ET PRÉVISIBLES POUR FORMER DAVANTAGE DE TALENTS

Recommandation 1 : Reconnaître l'écart structurel entre les subventions normées et les coûts réels de formation en génie.

Recommandation 2 : Préserver et indexer les enveloppes initialement engagées pour la « Promotion et valorisation de la discipline du génie et des sciences de l'informatique » au niveau de 2025-2026 et éviter la baisse prévue de 39,2 M\$ en 2026-2027 pour l'ensemble du réseau.

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Québec structure et préserve les enveloppes spécifiques dédiées au financement des programmes de génie jusqu'à la prochaine révision de la formule de financement.

AXE 2 : SOUTENIR LA RELÈVE, RENFORCER L'AGILITÉ ET ACCÉLÉRER LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

Recommandation 4 : Rehausser le nombre et la valeur des bourses du Fonds de recherche du Québec à un niveau équivalent à ceux annoncés par le gouvernement fédéral dans le budget du 16 avril 2024, pour un montant estimé de 42,4 M\$.

Recommandation 5 : Aller chercher plus de flexibilité dans l'application de l'article 3.12 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30) en permettant aux universités d'identifier des projets qui sont assujettis à l'exclusion de la recherche.

Recommandation 6 : Maintenir le financement pour le soutien à l'entrepreneuriat en milieu universitaire et bonifier le financement des regroupements sectoriels de recherche industrielle pour accélérer la valorisation au travers de partenariats industrie-universités.

AXE 3 : METTRE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA PRODUCTIVITÉ

Recommandation 7 : Que le gouvernement du Québec élabore, en collaboration avec les universités, une stratégie de déploiement de l'intelligence artificielle visant l'amélioration de la productivité et de l'efficacité des processus internes, notamment au sein des universités et des ministères et organismes, tout en favorisant une adoption responsable, sécuritaire et socialement acceptable de l'IA.

AXE 4 : Doter le Québec d'infrastructures universitaires à la hauteur de ses ambitions en génie et en innovation

Recommandation 8 : Que le projet d'agrandissement Campus Poly 150 soit mis à l'étude au *Plan québécois des infrastructures 2026-2036* et que le gouvernement autorise la préparation du dossier d'opportunité.



Polytechnique Montréal est l'un des principaux établissements francophones de formation et de recherche en génie au Canada. Depuis sa fondation en 1873, elle a formé plus de 60 000 ingénieures, ingénieurs, spécialistes et chercheuses et chercheurs, contribuant de façon déterminante au développement économique, scientifique et social du Québec.

Entièrement dédiée au génie et située au cœur de la métropole, Polytechnique évolue au contact direct des écosystèmes industriels et d'innovation. Elle forme chaque année une relève hautement qualifiée — plus de 10 500 étudiantes et étudiants et plus de 2 500 diplômes décernés en 2025 — et mène des activités de recherche et d'innovation dans des domaines stratégiques pour la compétitivité du Québec, notamment en intelligence artificielle, en cybersécurité, en technologies de rupture et en aérospatial.

Le budget 2026-2027 s'inscrit dans un contexte d'incertitude économique et de finances publiques sous pression, qui appelle à la prudence. Polytechnique Montréal fait sa part, mais est préoccupée par l'ampleur de l'effort budgétaire qu'elle devra réaliser dans la prochaine année, alors que certaines enveloppes pour le financement du génie doivent prendre fin. Le gouvernement doit préserver la capacité du Québec à former une relève scientifique solide et à soutenir une recherche de pointe dans des secteurs à forte valeur ajoutée, alors que l'économie mondiale est en pleine transformation.

Les recommandations formulées dans le présent mémoire visent à maintenir et à renforcer cette capacité. Elles s'inscrivent dans une logique de financement stable, prévisible et cohérent de la formation et de la recherche en génie, afin de soutenir l'innovation, répondre aux besoins du marché du travail et appuyer la compétitivité du Québec ailleurs au pays et dans le monde.

POLYTECHNIQUE ET LE GÉNIE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC



L'économie québécoise traverse sans aucun doute une période de transformations profondes, stimulées par l'émergence de nouvelles technologies et la montée du protectionnisme. Dans un contexte mondial instable — caractérisé par des tensions commerciales croissantes et une concurrence accrue pour attirer les talents et renforcer les capacités d'innovation —, de nombreux États misent sur des investissements soutenus pour développer des secteurs stratégiques émergents et réduire leur dépendance à l'international.

Pour le Québec, préserver une capacité forte de formation scientifique et de recherche de pointe devient un enjeu déterminant pour maintenir la compétitivité, améliorer la productivité et répondre à des besoins économiques et industriels en accélération. Les universités constituent, à cet égard, un actif stratégique : elles forment des talents hautement qualifiés et conduisent des activités de recherche en partenariat avec les acteurs industriels, favorisant l'innovation et le transfert technologique. Polytechnique est par ailleurs une véritable force à cet égard avec un budget de recherche de plus de 108 M\$, faisant d'elle l'une des universités au pays avec le plus de fonds de recherche par professeur.

Le gouvernement du Québec comprend bien l'opportunité qui se présente devant lui, et a présenté à l'automne 2025 sa nouvelle vision économique. Ainsi, les activités de recherche et d'innovation de Polytechnique sont largement alignées avec cette vision :

- **Miser sur l'énergie renouvelable** : Polytechnique contribue à cette priorité par la formation d'ingénieures et d'ingénieurs nécessaires pour soutenir la transition énergétique, et par des partenariats de recherche pour améliorer l'efficacité de la production et de la distribution d'électricité et des technologies hydroélectriques.
- **Rendre l'État plus efficace et performant** : Amorcer une réflexion sur le potentiel d'outils liés à l'intelligence artificielle pour optimiser des procédés.
- **Faire grandir les entreprises québécoises et développer de nouveaux marchés** : à travers ses partenariats internationaux en aérospatial, intelligence artificielle, cybersécurité, photonique quantique et bien d'autres, Polytechnique développe une expertise de pointe et favorise le transfert technologique vers les entreprises d'ici, favorisant leur compétitivité à l'international.
- **Sécurité et défense** : Mobilisation de l'expertise universitaire dans tous les domaines de génie afin de favoriser le développement de technologies à double usage.
- **Minéraux critiques et stratégiques** : activités de recherche appliquée pour renforcer les chaînes de valeur des matériaux critiques.

Parallèlement, l'intensification des investissements du gouvernement fédéral en recherche et innovation accroît l'importance, pour le Québec, de pouvoir saisir ces opportunités structurantes et de maximiser l'effet sur son développement économique. Le succès ne dépend pas seulement de la qualité scientifique. Il exige également des mécanismes agiles, des infrastructures adaptées et un soutien durable à l'enseignement et à la recherche dans des secteurs à forte intensité de ressources.

C'est dans cette perspective que le présent mémoire propose un enchaînement de mesures complémentaires visant à renforcer la résilience économique du Québec, en consolidant ses atouts en talents et en innovation. Les sections qui suivent s'articulent autour de quatre thèmes interreliés, nécessaires pour y parvenir :

- **Axe 1** : Assurer des conditions stables et prévisibles pour former davantage de talents
- **Axe 2** : Soutenir la relève, renforcer l'agilité et accélérer la valorisation de la recherche
- **Axe 3** : Mettre l'intelligence artificielle au service de l'innovation et de la productivité
- **Axe 4** : Doter le Québec d'infrastructures universitaires à la hauteur de ses ambitions en génie et en innovation



AXE 1 : ASSURER DES CONDITIONS STABLES ET PRÉVISIBLES POUR FORMER DAVANTAGE DE TALENTS

Dans le contexte économique actuel, la capacité du Québec à former une relève hautement qualifiée en génie constitue un levier direct de productivité, de compétitivité et de souveraineté économique. Pour jouer pleinement ce rôle, Polytechnique Montréal — comme l'ensemble des universités — doit pouvoir compter sur un financement stable, prévisible et adapté à la réalité de sa mission.

Malgré les réinvestissements importants du gouvernement depuis 2018, le sous-financement structurel du réseau universitaire persiste. À l'échelle du Québec, le Bureau de coopération interuniversitaire estime à près de 1 G\$ le besoin de réinvestissement récurrent en fonctionnement, auquel s'ajoutent environ 350 M\$ pour les infrastructures. Cette situation affecte particulièrement les établissements dont la mission repose sur des formations à forte intensité de ressources, comme le génie.

Polytechnique Montréal est un établissement monofacultaire entièrement dédié au génie. Cette spécificité constitue une force stratégique pour le Québec, mais elle rend également l'institution plus vulnérable aux variations de financement : contrairement aux universités plurifacultaires, Polytechnique ne peut compenser des variations dans les structures de financement ou la fin d'enveloppes ciblées par des transferts internes entre facultés. Cette réalité doit être prise en compte par le gouvernement afin d'assurer une équité réelle dans l'impact des décisions budgétaires.

Or, la demande pour des ingénieures et ingénieurs demeure très élevée. Polytechnique diplôme plus de 1 800 ingénieures et ingénieurs par année au premier cycle, avec un taux de placement de 98 %. Les inscriptions ont augmenté de 15,5 % depuis 2021, tandis que les postes vacants en génie demeurent 61 % plus élevés qu'avant la pandémie. Cette pression s'accroîtra avec la réalisation de grands projets publics structurants, notamment en énergie et en infrastructures.

Malgré cette croissance, le financement n'a pas suivi au même rythme. L'écart entre les subventions normées et les coûts réels de formation en génie — liés notamment aux laboratoires, aux équipements spécialisés et à l'encadrement — continue de se creuser. À cela s'ajoutent des enveloppes ciblées non indexées à l'inflation et à la croissance des

effectifs, ce qui fragilise la capacité des établissements à maintenir la qualité de la formation et à répondre aux besoins du marché du travail.

Par ailleurs, les nombreux changements réglementaires des gouvernements du Québec et du Canada dans les trois dernières années ont eu des impacts sur notre réputation à l'international, et les demandes d'admission ont significativement diminué en conséquence. Malgré une croissance nette de l'effectif étudiant total, les nouvelles admissions d'étudiants internationaux ont diminué de 29 % au cours des deux dernières années, affectant particulièrement les programmes de recherche, où ils représentent plus de 60 % des effectifs.

Il en va de même pour le recrutement de professeures et professeurs et la rétention de nos diplômées et diplômés avec la fin du Programme de l'expérience québécoise. Dans son mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029, Polytechnique Montréal appelait le gouvernement à plus de prévisibilité afin de planifier son recrutement en conséquence. Il est fondamental que le gouvernement assure aux universités davantage de prévisibilité dans les activités de recrutement à l'international, et qu'il participe à rebâtir la réputation du Québec.

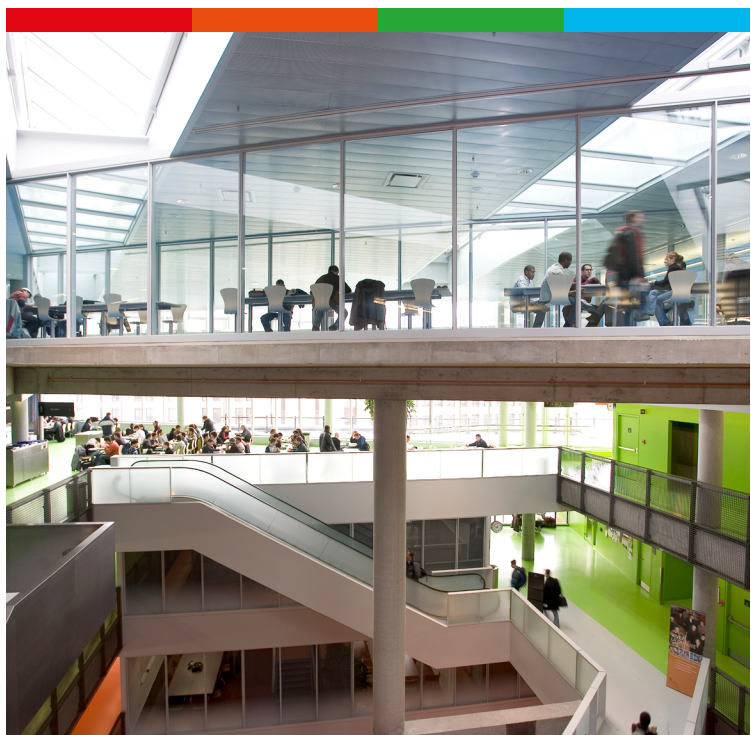
Dans ce contexte, la fin des enveloppes spécifiques au génie en 2026-2027 s'avère alarmante. Après un effort budgétaire de plusieurs millions de dollars dans la dernière année, la perte additionnelle anticipée de 7,3 M\$ liée aux enveloppes spécifiques au génie — soit 4 % de la subvention totale du MES —, combiné au gel général du financement du réseau, demandera à Polytechnique un effort financier deux fois plus important que les autres universités. Alors que le Québec fait toujours face à une pénurie d'ingénieurs, un tel effort limiterait la capacité de formation et affaiblirait son rôle de moteur d'innovation. Il est donc impératif que le gouvernement assure un financement à la hauteur des coûts réels de formation en génie.

- **Recommandation 1** : Reconnaître l'écart structurel entre les subventions normées et les coûts réels de formation en génie.
- **Recommandation 2** : Préserver et indexer les enveloppes initialement engagées pour la « Promotion et valorisation de la discipline du génie et des sciences de l'informatique » au niveau de 2025-2026 et éviter la baisse prévue de 39,2 M\$ en 2026-2027 pour l'ensemble du réseau.

- **Recommandation 3** : Que le gouvernement du Québec structure et préserve les enveloppes spécifiques dédiées au financement des programmes de génie jusqu'à la prochaine révision de la formule de financement.

AXE 2 : SOUTENIR LA RELÈVE, RENFORCER L'AGILITÉ ET ACCÉLÉRER LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

Polytechnique Montréal forme depuis plus de 150 ans une relève hautement qualifiée et centre sa mission dans le développement de solutions technologiques au bénéfice de l'économie québécoise. Avec le lancement des chaires Impact+ par le gouvernement fédéral et les chercheuses et chercheurs américains en quête d'un écosystème de recherche plus stable, le Québec doit investir dans son Fonds de recherche afin de rendre son environnement le plus attractif possible. Les bourses d'études supérieures du FRQ n'ont été indexées que deux fois en 25 ans.



Afin de préserver sa compétitivité en recherche et innovation, il est conséquemment recommandé que le Québec augmente minimalement les bourses du Fonds de recherche du Québec d'une proportion équivalente à celle annoncée par le gouvernement fédéral dans son budget de 2024. L'Union étudiante du Québec estime cette mesure à un coût de 42,4 M\$, un investissement qui permet une harmonisation des investissements en recherche avec le CNRC. Le rehaussement des bourses constitue un outil direct et structurant pour améliorer l'attractivité du Québec, soutenir la réussite aux cycles supérieurs, et renforcer la capacité des équipes de recherche à recruter et retenir des talents dans des secteurs stratégiques

Par ailleurs, Polytechnique demande une plus

grande flexibilité dans la gestion des ententes avec le gouvernement fédéral en recherche et innovation, notamment en ce qui concerne le secteur de la défense. Alors que le gouvernement fédéral privilégie un déploiement rapide de mesures structurantes dans le domaine de la défense, une plus grande agilité et flexibilité dans le traitement des ententes entre le gouvernement fédéral et les universités s'avère nécessaire. Or, le cadre législatif du gouvernement du Québec peut parfois limiter la capacité des établissements à se positionner rapidement sur des projets de recherche porteurs et stratégiques, ce qui peut avantager les universités d'autres provinces bénéficiant d'une flexibilité accrue et qui n'ont pas les mêmes barrières réglementaires. Le gouvernement pourrait permettre des mécanismes réglementaires mieux adaptés à la réalité des universités québécoises.

Finalement, pour maximiser l'impact de ces investissements et le transfert des connaissances vers l'économie, il est crucial de soutenir l'écosystème de l'entrepreneuriat universitaire et de consolider la recherche collaborative avec l'industrie. Les regroupements sectoriels de recherche industrielle (RSRI) sont des partenaires essentiels de ce processus. Un soutien accru à leur mission est directement lié à la capacité de l'établissement à générer des retombées économiques et à former une main-d'œuvre hautement qualifiée.

- **Recommandation 4** : Rehausser le nombre et la valeur des bourses du Fonds de recherche du Québec à un niveau équivalent à ceux annoncés par le gouvernement fédéral dans le budget du 16 avril 2024, pour un montant estimé de 42,4 M\$.
- **Recommandation 5** : Aller chercher plus de flexibilité dans l'application de l'article 3.12 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30) en permettant aux universités d'identifier des projets qui sont assujettis à l'exclusion de la recherche.
- **Recommandation 6** : Maintenir le financement pour le soutien à l'entrepreneuriat en milieu universitaire et bonifier le financement des regroupements sectoriels de recherche industrielle pour accélérer la valorisation au travers de partenariats industrie-universités.

AXE 3 : METTRE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA PRODUCTIVITÉ

L'intelligence artificielle constitue aujourd'hui un levier transversal de compétitivité, de productivité et de souveraineté technologique. Intégrée aux solutions d'ingénierie, elle transforme les façons de concevoir, d'optimiser et de sécuriser les systèmes dans des secteurs stratégiques de l'économie québécoise, dont le manufacturier avancé, l'énergie, le transport, la santé, la cybersécurité et l'aérospatiale.

Le Québec dispose d'atouts reconnus en intelligence artificielle, notamment grâce à des instituts comme MILA et IVADO. Toutefois, afin d'en maximiser les retombées économiques et sociales, ces forces doivent être appuyées par une action gouvernementale cohérente. À défaut, l'adoption de l'IA risque de demeurer fragmentée, limitant les gains de productivité et l'impact réel sur les organisations publiques et parapubliques.

Les universités, et en particulier les écoles de génie, jouent un rôle central dans cette transformation. À Polytechnique Montréal, l'IA est intégrée à plusieurs disciplines du génie, notamment en cybersécurité, en génie logiciel, en sciences des données et en robotique. Ces travaux contribuent non seulement à l'innovation technologique, mais aussi à l'amélioration de l'efficacité, de la fiabilité et de la performance des systèmes complexes.

Pour le Québec, l'enjeu n'est plus seulement de soutenir l'excellence scientifique, mais de traduire l'expertise en IA en gains concrets de productivité, en particulier au sein du secteur public. L'IA atteint aujourd'hui un stade de maturité qui permet de repenser certains processus administratifs, et les universités et organismes publics pourraient bénéficier de ce potentiel. Si le contexte économique et les tensions sur le marché de l'emploi imposent une quête d'efficacité, l'intégration de l'IA dépasse la simple automatisation des tâches répétitives. Elle propose un véritable soutien à la décision, et les universités sont un milieu unique pour pouvoir tester, développer et expérimenter le potentiel de cette technologie avec l'expertise qu'elles détiennent en la matière.

Les universités peuvent ainsi agir comme milieux pilotes pour le déploiement responsable de l'IA dans le secteur public. Les écoles de génie, par leur expertise en systèmes, en gouvernance des données et en cybersécurité, sont bien positionnées pour accompagner cette transformation, tout en assurant la sécurité, la gestion des risques et l'acceptabilité sociale.

Dans cette perspective, le développement d'une stratégie québécoise de recherche, d'innovation et de déploiement de l'intelligence artificielle, pilotée par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique en collaboration avec les universités, permettrait d'aligner la recherche, la formation et l'innovation sur les priorités économiques et organisationnelles du Québec, tout en renforçant la productivité, l'efficacité et la capacité du secteur public.

Recommandation 7 : Que le gouvernement du Québec élabore, en collaboration avec les universités, une stratégie de déploiement de l'intelligence artificielle visant l'amélioration de la productivité et de l'efficacité des processus internes, notamment au sein des universités et des ministères et organismes, tout en favorisant une adoption responsable, sécuritaire et socialement acceptable de l'IA.

AXE 4 : Doter le Québec d'infrastructures universitaires à la hauteur de ses ambitions en génie et en innovation

Afin de répondre aux besoins d'ingénieures et d'ingénieurs, ainsi que de chercheuses et de chercheurs, Polytechnique Montréal doit disposer des espaces adéquats pour les activités d'enseignement et de recherche. Or, elle fait face depuis plusieurs années à un déficit d'espaces attribuable à la fois à la croissance soutenue de ses effectifs et à la nature hautement spécialisée de ses activités d'enseignement et de recherche. Ses installations totalisent environ 73 000 m² nets, et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) reconnaît pour 2024-2025 un déficit de 21 328 m² nets, basé sur 8 052 étudiants équivalents temps plein (EETP). Son déficit d'espaces a le ratio le plus élevé de toutes les universités québécoises.

Le dernier agrandissement majeur de Polytechnique remonte à 2005, alors que l'effectif étudiant représentait à peine la moitié de celui d'aujourd'hui. Cette situation limite considérablement la capacité de l'institution à répondre adéquatement aux besoins de formation, aux pressions du marché du travail et aux exigences croissantes des activités de recherche et d'innovation.



Polytechnique Montréal accueille très favorablement l'autorisation gouvernementale du projet « Polytechnique Montréal : Acquisition, agrandissement et réaménagement », accordée en décembre 2025. Ce projet de 356,2 M\$, qui doit aboutir en 2031, marque une étape importante dans l'agrandissement et la réhabilitation de ses espaces. Cependant, il ne permettra de combler qu'une partie du déficit d'espaces. Les projections gouvernementales confirment le maintien d'un manque structurel de plusieurs milliers de mètres carrés nets, lequel continue de limiter la capacité de Polytechnique à s'acquitter pleinement de ses missions stratégiques : former des ingénieures et ingénieurs hautement qualifiés, soutenir la recherche de pointe et contribuer activement à l'innovation québécoise.

Malgré tout, les projections de besoin d'espaces après réalisation de ce projet demeurent élevées. Le MES prévoit que Polytechnique atteindra 8 302 EETP, ce qui laisserait un déficit net de 15 288 m² si les locations externes sont maintenues, et jusqu'à 18 907 m² si celles-ci prennent fin. Déjà, pour l'année 2025-2026, Polytechnique a accueilli 8 189 EETP, démontrant l'écart persistant entre la croissance réelle et la capacité immobilière disponible. Le projet est donc un pas dans la bonne direction, mais ne suffira pas à combler les besoins.

Ce déficit d'espaces se manifeste dans un contexte où Polytechnique Montréal souhaite accroître son leadership dans des secteurs jugés stratégiques pour le développement économique et la souveraineté scientifique du Québec. Les initiatives structurantes portées par l'établissement — notamment en cybersécurité et cyberrésilience, en technologies propres, en photonique quantique, en intelligence artificielle et en aérospatiale — reposent sur des infrastructures hautement spécialisées, exigeantes en superficie et en besoins techniques.

Dans ce contexte, Polytechnique Montréal estime essentiel que le gouvernement du Québec autorise la mise à l'étude du projet Campus Poly 150 au Plan québécois des infrastructures (PQI) lors du prochain exercice budgétaire, comme il s'était engagé à le faire en 2024. L'autorisation de la réalisation d'un dossier d'opportunité permettrait à Polytechnique de progresser dans ce projet.

Recommandation 8 : Que le projet d'agrandissement Campus Poly 150 soit mis à l'étude au *Plan québécois des infrastructures 2026-2036* et que le gouvernement autorise la préparation du dossier d'opportunité.

CONCLUSION

Dans un contexte économique et géopolitique marqué par une incertitude persistante, une intensification de la concurrence pour les talents et une accélération des transformations technologiques, le Québec doit pouvoir compter sur des leviers structurants pour renforcer sa résilience, sa productivité et sa compétitivité. Le génie, par la formation de talents hautement qualifiés et par la recherche de pointe, constitue l'un de ces leviers essentiels.

Les recommandations formulées dans ce mémoire visent à consolider ces atouts de manière ciblée, réaliste et consciente des contraintes des finances publiques. La priorité pour Polytechnique Montréal demeure de pouvoir assurer sa mission de répondre aux besoins d'ingénieures et ingénieurs et chercheuses et chercheurs en génie, et il est donc primordial que le gouvernement s'assure du maintien du financement des programmes de génie.

Dans un environnement où plusieurs juridictions investissent massivement pour sécuriser leurs avantages technologiques et économiques, l'inaction comporte un coût réel : perte de talents, ralentissement de l'innovation et affaiblissement de la productivité. À l'inverse, des investissements cohérents en formation, en recherche et en infrastructures universitaires constituent un choix stratégique pour assurer la prospérité à long terme du Québec.

Polytechnique Montréal est prête à continuer de faire sa part et à travailler en partenariat avec le gouvernement et les milieux économiques afin de transformer ces investissements en gains durables de productivité, d'innovation et de prospérité pour le Québec.

À PROPOS DE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Polytechnique Montréal est l'un des plus importants établissements francophones de formation et de recherche en génie au Canada. Depuis sa fondation en 1873, elle a formé plus de 60 000 ingénieurs, spécialistes et chercheurs, contribuant ainsi de manière significative à l'économie du savoir et au développement social et culturel du Québec. Haut lieu d'enseignement, Polytechnique se distingue par ses pôles d'excellence aux cycles supérieurs, de calibre international, qui témoignent de la vitalité de ses départements en génie, de ses chaires industrielles et de ses unités de recherche.

Grâce à l'engagement de plus de 300 professeurs dans divers domaines de recherche appliquée, notamment l'intelligence artificielle, l'informatique, la santé humaine, les matériaux innovants, l'énergie, l'environnement et l'aérospatiale, Polytechnique est également le lieu d'études de plus de 10 000 étudiants, avec plus de 2300 diplômes décernés en 2024.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Équipe des relations institutionnelles, gouvernementales et engagement avec les communautés

relations.gouvernementales@polymtl.ca



**POLYTECHNIQUE
MONTREAL**